

Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du Service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2019 :

Administration du Service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service.
- 1 Adjoint épuration à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 % (dès juin 2019).
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 déléguée au développement durable à 70 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 secrétaire à 80 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 9 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 50 %).
- 1 apprenti agent d'exploitation.
- 13 aides de nettoyage (7.88 EPT).
- 2 agents d'exploitation bâtiments locaux à 30 %.

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 62 rapports à la Municipalité.
- 240 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'621 factures.
- 6 préavis.
- 259 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5 (1 appartement en location).

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement de location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction).
- Salle de gymnastique d'Epenex.

7 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11 et 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.
- Ch. de la Colline 1.

Patrimoine immobilier	2016	2017	2018	2019
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)				
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	141 376 703	148 058 007	148 058 007	171 866 957
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	119 663 114	126 193 621	126 193 621	151 795 171
	21 713 589	21 864 386	21 864 386	20 071 786
1) Augmentation due à la construction de la structure d'accueil de la Coquerellaz et la réévaluation ECA des bâtiments				
2) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc				
3) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction				
Gérance des immeubles du patrimoine financier				
	2016	2017	2018	2019
Nombre de baux gérés	145	145	145	144
- dont logements	64	64	64	64
- dont garages et places de parc extérieures/intérieures	77	77	77	76
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4
4) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers				
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif				
Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)	
2016	119 663 114	783 295.39	0.65	
2017	126 193 621	828 376.10	0.66	
2018	126 193 621	770 376.36	0.61	
2019	151 795 171	893 130.83	0.59	

Appartements en gérance

64 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.
- Centre technique communal – 1 appartement.

MISSIONS DU SERVICE

Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets

et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPI) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
 - Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
 - Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
 - Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
 - Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
 - Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
 - Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
 - Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
 - Direction générale des travaux et suivi financier.
 - Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
 - Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
 - Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux
- et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
 - Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

Epuration

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.

- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.

- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux.
- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la Grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Nouveau collège Croset-Parc

L'année 2019 a été marquée par la fin de la construction du collège Croset-Parc, ainsi que par son ouverture lors de la rentrée scolaire. Après plus de deux ans de travaux intensifs ayant permis de maintenir les délais exigés, le bâtiment a pu être remis aux utilisateurs principaux. Les élèves et enseignants du degré primaire ont pu ainsi prendre possession de leurs salles de classe et de la salle de gymnastique double. L'APEMS, situé jusqu'alors au Centre socio-culturel, a déménagé au rez inférieur du collège, sur une surface de près de 700 m². Cet espace est équipé d'une grande salle de vie, d'une salle de jeux séparée, d'un réfectoire avec cuisine professionnelle et de divers locaux annexes. Au mois d'octobre, ce fut au tour des psychologues, psychomotriciennes et logopédistes (PPLS) de prendre possession de leurs bureaux situés au rez supérieur, juste au-dessus de l'imposant porte-à-faux faisant office de préau couvert. Enfin, la section technique d'entretien a également pu prendre en main cette nouvelle construction moderne et fonctionnelle.

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) a pu mener à bien les tâches suivantes, en lien avec ce projet :

- Organisation des séances du comité de pilotage (6 séances en 2019) et des séances techniques (environ 30 séances en 2019), ainsi que tenue des PV de séances.

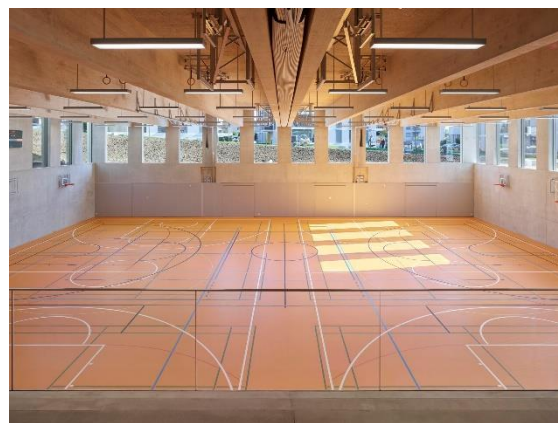
- Coordination générale du projet entre le Maître de l'ouvrage, les mandataires, les utilisateurs et les entreprises.
- Suivi financier de la phase de réalisation.
- Gestion des contrats, commandes et factures.
- Suivi et contrôle de l'exécution sur le chantier.
- Réception des parties d'ouvrage, en collaboration avec la Direction des travaux.
- Organisation des déménagements et de l'ouverture du collège.
- Contrôle et validation des factures finales des entreprises.
- Prise en compte des demandes complémentaires des utilisateurs.
- Suivi des retouches et des travaux complémentaires.
- Mise en service technique du bâtiment.



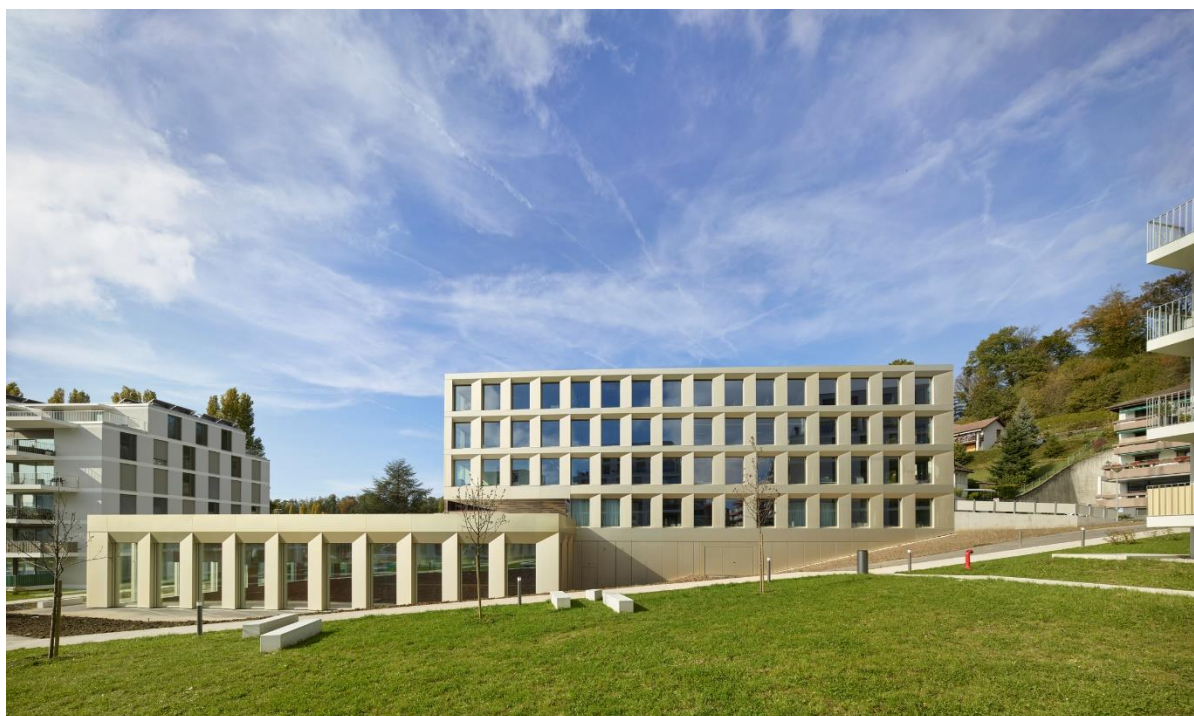
Circulations secteur école



Salle de classe



Salle de gymnastique double type VD4



Rénovation des installations techniques, du bassin et des distributions du bâtiment Pluton

- Validation du préavis de crédit d'étude.
- Démarrage des études par les mandataires techniques.
- Participation aux appels d'offres pour les travaux de rénovation des installations techniques.
- Suivi des séances techniques et de coordination.

Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

A l'automne 2018, le Conseil communal a validé, à une large majorité, le crédit de construction s'élevant à Fr. 6'950'000.- TTC. Les mandataires ont alors eu jusqu'à la fin de l'été 2019 pour se coordonner et éditer les différents documents d'exécution. A la fin du mois d'août 2019, l'Auberge ferme ses portes et les travaux de déconstruction commencent le 2 septembre. Enfin, à la mi-décembre, les travaux de fouille en pleine masse sont terminés.



Déconstruction de la toiture
avec tri des matériaux à la source

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation des séances du comité de pilotage, soit 4 séances en 2019, visant à effectuer les différents choix de matériaux et d'équipements.
- Participation à une dizaine de séances de coordination de mandataires techniques.
- Gestion et coordination des oppositions à l'enquête publique et obtention du permis de construire.
- Suivi et validation de la phase de projet d'exécution présentée par les mandataires techniques.
- Communication avec la population et les riverains.
- Participation aux séances de chantier et prise d'influence visant à défendre les intérêts financiers, temporels et qualitatifs du Maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts relatifs aux honoraires de mandataires et aux factures d'entreprises liés à la phase d'exécution.
- Pose d'une caméra *time-laps* pour les prises de vue du chantier, visibles sur le site internet de la Commune.



Photo de la charpente de l'ancienne Auberge

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

A la suite du rendu de l'étude de faisabilité établie en 2018, le SBED a organisé, durant le premier semestre 2019, les séances du comité de pilotage afin de définir la stratégie d'intervention et le cahier des charges du futur projet. Le préavis de demande de crédit pour le lancement des études du projet de reconstruction de la place des sports du Croset est alors édité et accepté par le Conseil communal à la fin novembre 2019. Cela permet ainsi l'adjudication du mandat d'architecte au bureau Architram. A la fin de l'année 2019, les appels d'offres des mandataires techniques ont été envoyés.

SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Centre socioculturel (CSCE)

- Réfection des bancs sur la place François Silvant.
- Remplacement des luminaires au 1^{er} étage par des modèles LED.
- Pose d'un film sablé sur la paroi vitrée du bureau de l'archiviste.
- Pose d'une porte en lieu et place d'une porte battante au 2^e étage de l'espace Domino.
- Mise en place d'un système *on-line* Kaba pour les salles de conférence au 1^{er} étage.

- Entretien des parasols des terrasses.
- Réfection des peintures du Centre de jeunes.

Mon Repos

- Entretien des boiseries et de la façade du pavillon.
- Changement des luminaires par des modèles LED dans les communs.
- Divers travaux de rafraîchissement de locaux au 1^{er} étage.
- Pose de stores à lamelles dans les bureaux du 1^{er} étage.



Réfection du Pavillon de Mon Repos

Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Remplacement du boîtier de commande des cloches.
- Remplacement du système de mise en volée des cloches.

Hôtel de Ville du Motty

- Changement des luminaires par des modèles LED dans les communs.
- Création d'une armoire de nettoyage au 1^{er} étage.
- Création d'un local de stockage grillagé dans le garage.

Centre technique communal (CTC)

- Remplacement des grilles d'écoulement des eaux du parking.
- Remplacement de 4 fenêtres au 1^{er} étage.
- Remplacement de l'armoire informatique.
- Pose de stores vénitiens dans les bureaux au rez-de-chaussée.

Galerie du Pressoir

- Pose d'une enseigne lumineuse.



Nouvelle enseigne lumineuse

Edicule du cimetière

- Pose d'un lavabo et d'un boiler pour le Service d'entretien.

Collège du Crosset

- Troisième étape du changement des luminaires par du LED dans les vestiaires de la salle de gymnastique.
- Curage et passage caméra des canalisations du collège et de la salle de gymnastique.
- Remplacement de l'ascenseur du collège.
- Entretien des bacs en façade.
- Deuxième étape du remplacement des douches des vestiaires de la salle de gymnastique.

Collège d'Epenex

- Révision de la citerne à mazout.
- Mise en place d'une infrastructure Wifi utile à l'enseignement pédagogique.
- Marquage des jeux dans la cour de récréation.
- Remplacement de la porte d'entrée de la salle de gymnastique.
- Remplacement de 10 stores extérieurs.

Collège de la Coquerellaz

- Divers travaux de maintenance.
- Entretien des façades bois Sud-Est.
- Réfection du marquage du terrain de basket.

Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Divers travaux d'entretien.

Venus :

- Remplacement des boutons poussoirs des WC.
- Remplacement des luminaires dans les communs.

Pluton :

- Remplacement de la sonorisation de la salle de gymnastique.
- Changement de 8 rideaux de douche.
- Remplacement des interphones vidéo.
- Remplacement de deux sèche-cheveux.

Neptune :

- Réfection de la peinture des virevents en bois des façades nord, sud et est.



Virevents

Saturne :

- Réfection de la peinture au sol de la chambre à lessive.
- Remplacement de la sonorisation de la salle de gymnastique.
- Remplacement de la porte de garage.
- Déplacement des aérations du vide sanitaire.
- Remplacement du revêtement de sol dans la salle de robotique.

Mercure :

- Changement des rideaux de scène.
- Mise en place d'un système sonore d'évacuation incendie centralisé pour le site du Pontet.
- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Jupiter :

- Réfection des peintures et remplacement du linoléum dans trois salles de classe du 2^e étage.

- Réparation d'un regard sur le chemin d'accès.
- Création d'un dégorgeoir en toiture.
- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.

Bâtiments locatifs

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation d'un appartement.
- Création d'un nouvel enclos à containers.



Nouvel enclos à containers

Route du Bois 2-4 :

- Divers petits travaux d'entretien.

SECTION « DEVELOPPEMENT DURABLE »



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

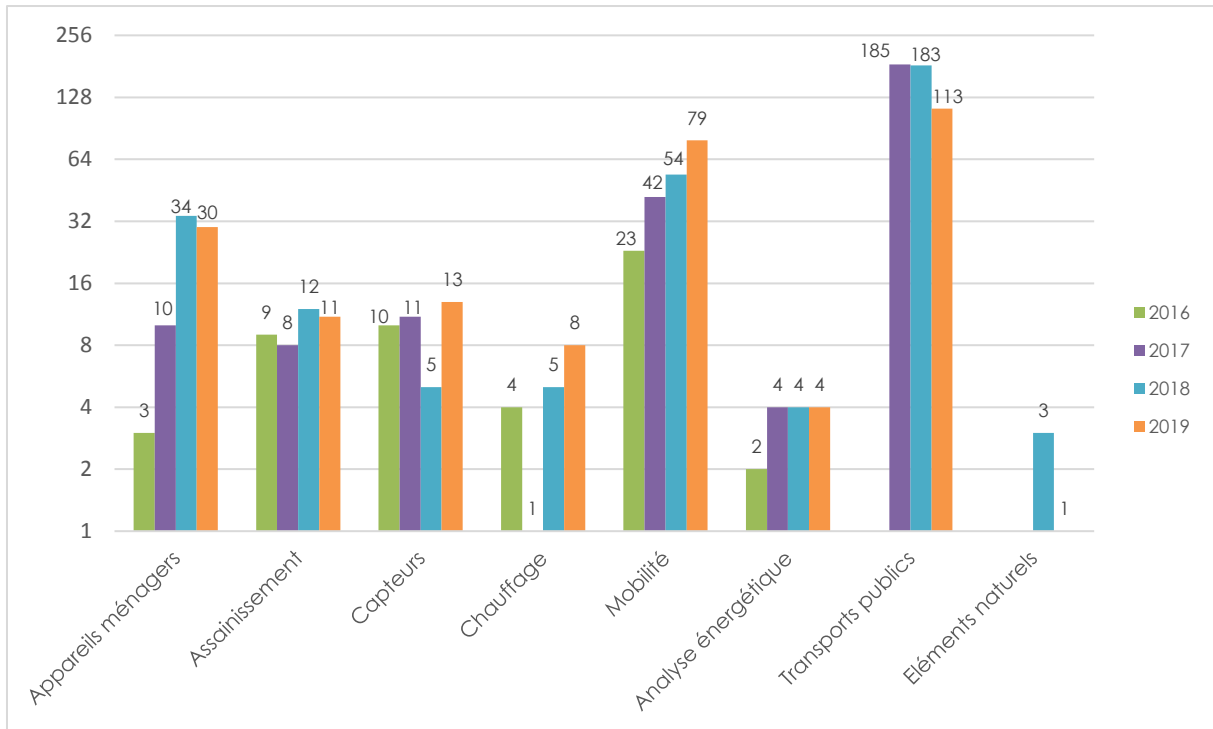
- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

Subventions octroyées en 2019



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 79
- Assainissement : 11
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Capteurs photovoltaïques : 13
- Chauffage : 8
- Formation : 0
- Analyse énergétique : 4
- Eléments naturels et paysagers : 1
- Appareils ménagers : 30
- Transports publics : 113.



Nombre de subventions octroyées entre 2016 et 2019

Cité de l'énergie



Journée de l'énergie à Locarno le 11 octobre 2019 : cérémonie officielle pour le renouvellement du Label

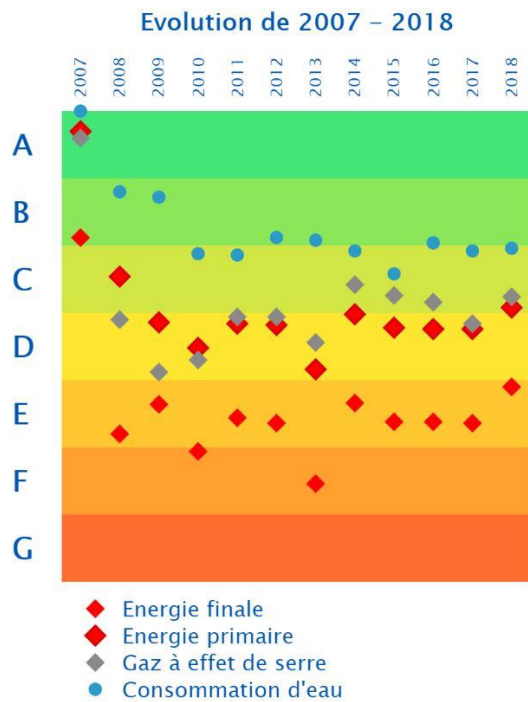
Cité de l'énergie depuis 2015, la Commune a réussi sa deuxième certification en juin 2019 pour les résultats démontrables et exemplaires de sa politique énergétique. Après un examen approfondi du dossier de demande de renouvellement du label par l'association Cité de l'énergie, l'avancement des mesures figurant dans son plan d'action a été estimé à 66 % (56 % en 2015).

L'appellation « Cité de l'énergie » est accordée aux communes qui appliquent une politique raisonnable vis-à-vis de l'environnement et de la santé publique. Afin d'agir concrètement en ce sens, un plan d'action « Cité de l'énergie », basé sur un programme de politique énergétique et climatique validé par la Municipalité et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les Cités de l'énergie, définit clairement les objectifs à atteindre et les différentes étapes de réalisation.



La célébration officielle pour le renouvellement du Label s'est déroulée lors de la « Journée de l'énergie » organisée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Comptabilité énergétique

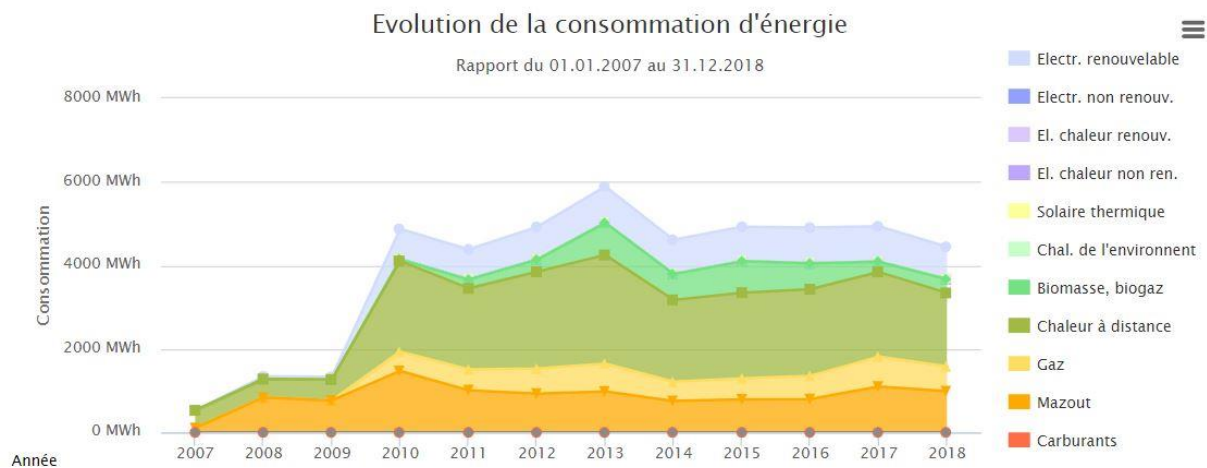


Extrait des évaluations EnerCoach

Poursuivant sa lutte contre le gaspillage, la Commune assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consom-

mées par les bâtiments publics via deux systèmes de comptabilité énergétique complémentaires : EnerCoach et Energo (centre de compétences pour l'efficacité énergétique dans le bâtiment). EnerCoach est un logiciel web mis gratuitement à disposition des communes par SuisseEnergie. Il permet d'évaluer facilement, à partir de données annuelles, les performances énergétiques des bâtiments (électriques, thermiques et hydriques), de suivre leur évolution sur plusieurs années et de les comparer entre elles. Les agents d'exploitation travaillent, depuis 2014, en étroite collaboration avec l'association dans le but de réduire significativement l'ensemble des consommations. En parallèle, ils enregistrent toutes les semaines les données de consommation sur la plateforme en ligne Energestat. Ce système de contrôle des consommations permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage des équipements mal approprié, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2014 (patrimoine administratif).



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2019

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 455 MWh depuis sa mise en service et 92.79 MWh cette année. Cette production annuelle correspond à la consommation d'environ 26 ménages, tenant compte qu'une famille type composée de 4 personnes habitant en immeuble consomme 3.5 MWh/an.

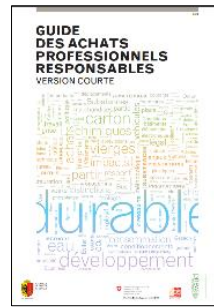


Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

Carvélo2go

Lors des deux manifestations publiques « Semaine de la mobilité » en septembre et « Journée equiwattmobile » en octobre, le vélo-cargo de la Commune d'Ecublens, habituellement hébergé chez Fleur de pains à la Cerisaie (depuis 2018), était à disposition pour un parcours d'essai.

Politique pour des achats responsables



Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique pour des achats responsables au sein de l'administration communale, un groupe de travail, encadré par le Bureau de conseils Bio-Eco, s'est réuni à plusieurs reprises en vue de réaliser les premières étapes.

L'intention est d'unifier les systématiques d'achats et de rendre les pratiques actuelles un peu plus vertueuses vis-à-vis de l'environnement. Au terme de ces échanges, une « Directive municipale pour des achats responsables », accompagnée de plusieurs annexes, a été rédigée. Ce document s'adresse à tous les services de l'administration communale. Pour faciliter sa mise en application, des « Aides à la mise en œuvre », spécifiques pour chaque catégorie de produits ou prestations de service et précisant les critères à prendre en compte, l'accompagnent.

Actuellement, trois thématiques ont été approfondies : l'approvisionnement et l'usage du papier et du carton, l'acquisition des fournitures de bureau, ainsi que le remplacement du mobilier. En complément, un « Guide des bonnes pratiques » à l'intention de tous les collaborateurs a été élaboré. Il englobe la problématique des achats dans un contexte bien plus large : celui du gaspillage des ressources au travail et apporte quelques pistes pour l'éviter.

Opération éco-logement



Dans sa volonté d'impliquer les citoyens à agir sur leur propre besoin en ressource naturelle (énergie et matières premières), la Commune d'Ecublens organise chaque

année, depuis 2017, trois semaines de visites à domicile réalisées par des éco-conseillers de l'association Terragir. En 2019, le panel de locataires était constitué des habitants du chemin du Stand 10, 12, 14 et 16 et du chemin de Veilloud 10, 14, 16 et 18. L'opération éco-logement s'est déroulée du 18 mars au 5 avril 2019 et une centaine de locataires y ont participé.

Durant les visites, les éco-conseillers ont installé 214 ampoules LED, 31 multiprises avec interrupteurs et 12 interrupteurs déportés (pour multiprises préexistantes) et ont distribué 15 bouilloires et 24 poubelles à compost.

Selon le rapport final rédigé par Terragir, le potentiel d'économie moyen calculé à partir de la différence entre la puissance des nouvelles ampoules et celles d'origine (- 11 kW), est proche de 17'000 kWh par an. Cette quantité d'énergie correspond à l'équivalent de la consommation de cinq ménages types (cf. hypothèses de calcul idem solaire photovoltaïque).

Le niveau d'équipement en LED des appartements visités s'est fortement amélioré ces dernières années, ce qui explique la baisse du nombre d'ampoules changées par rapport aux opérations précédentes.



Equiwattmobile

La déléguée au développement durable a participé à des ateliers d'échanges Canton-Communes organisés par la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) en vue de mettre sur pied un programme d'efficacité énergétique cantonal. Ces rencontres ont permis à un premier projet pilote de voir le jour : l'equiwattmobile 2019, entièrement pris en charge par le Canton. Il s'agit d'un minibus qui a sillonné le territoire afin de montrer que nous pouvons tous, à notre mesure, réduire nos besoins en énergie.

Le 9 octobre, un animateur est venu avec du matériel de démonstration et le message a été passé aux participants. Chacun d'entre eux pouvait repartir avec du matériel pour illustrer le propos et leur permettre de poursuivre leurs actions de retour à la

maison : ampoules LED, multiprises avec interrupteurs déportés et bouilloires électriques.

Centime solidaire de l'eau



La Commune d'Ecublens a décidé de rejoindre le Projet communautaire pour l'accès à l'eau et l'assainissement à Nouakchott en Mauritanie, porté par le Service de l'eau de Lausanne depuis plus de 10 ans.

La Ville de Lausanne, en collaboration avec d'autres collectivités, s'est associée avec la capitale mauritanienne pour améliorer l'accès à l'eau potable dans des quartiers encore mal desservis et particulièrement menacés par la misère.



La Commune a apporté sa première contribution en 2019, selon le principe du Centime solidaire de l'eau. Un prélèvement de Fr. 12'000.-, équivalant approximativement à un centime par mètre cube d'eau potable distribuée sur le territoire, a été effectué sur le Fonds d'encouragement pour le développement durable.



Une bouteille d'eau a été conçue spécialement pour marquer les dix ans d'existence du programme « Eau solidaire ». Chaque partenaire a eu l'opportunité de recevoir des bouteilles personnalisées à son nom.

Chauffage à distance



Les premières études menées par la Romande Energie dans l'optique de mettre en service un réseau de chauffage à distance (CAD) ont permis d'identifier des secteurs présentant des potentiels de récupération de chaleur perdue. Ainsi, la zone industrielle située au nord-ouest de la Commune pourrait constituer un point clé pour l'installation d'une centrale CAD. Les études se poursuivent dans cette direction et seront prises en compte lors de l'élaboration de la planification énergétique territoriale.

SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).
- Bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny).

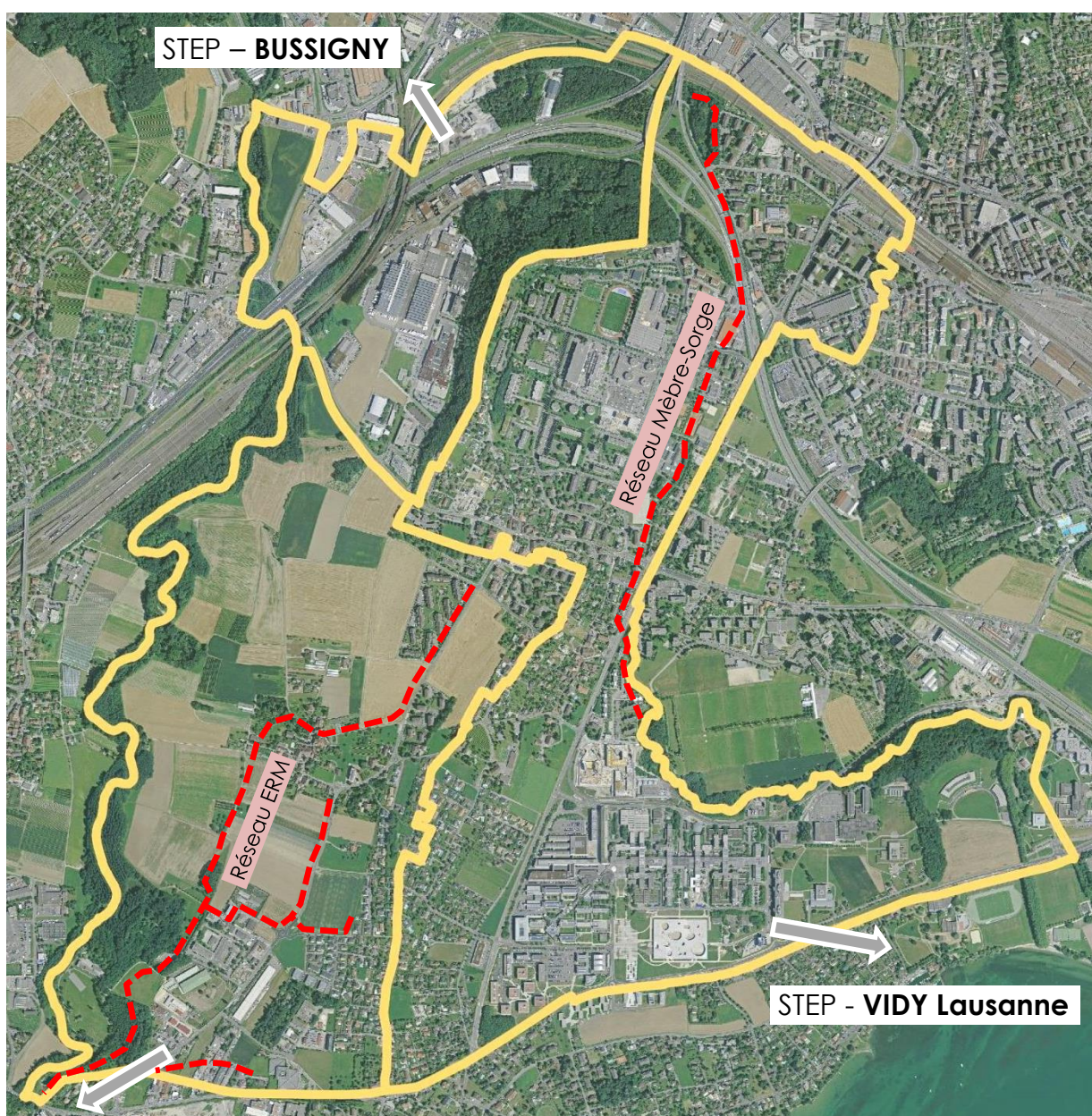
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 57.6 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).
- Interservices (Services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Fin de la réfection des ouvrages de récolte des eaux claires en surface (grilles, gueulards, couvercles).

Route cantonale (RC 1)

- Acceptation, par le Conseil communal, du crédit de remplacement d'un collecteur d'eaux claires et de reprise des embranchements privés.

En Vallaire

- Prolongement de 28 m de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées.

Projets en cours et études préliminaires

STEP de Bussigny – Déviation des EU sur l'ERM

- Acceptation, par le Conseil communal, du crédit de construction. Analyse des offres et adjudication. Suivi de la mise à l'enquête et obtention du permis de construire.

Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 6 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (174 m), à la route du Bois – Sorge.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (37 m), au chemin du Stand - Route du Bois.

Entretien et diverses interventions

Réfection de regards, couvercles, grilles et ouvrages d'épuration

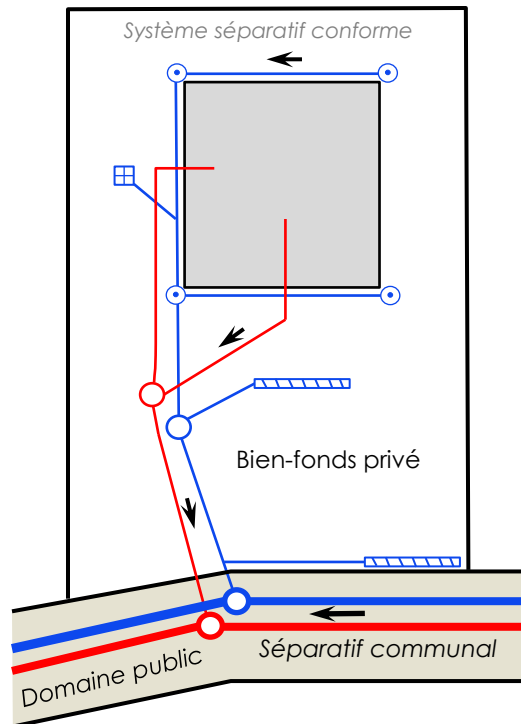
- Chemin des Champs-Courbes.
- Bassenges.
- Route de Crochy.
- Triaudes-EPFL.
- Entretien des sacs de route (zone sud).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- Chéneau
- Grille

Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

Nouveaux bâtiments	: 3
Anciens bâtiments	: 10
Sous-total	: 13 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments	: -
Anciens bâtiments	: 4
Sous-total	: 4 contrôles

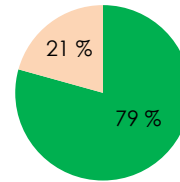
Biens-fonds contrôlés en 2019 : 17

Décompte des conformités :

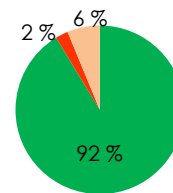
Déclarés conformes	: 14
Déclarés non-conformes	: 3
Compléments de contrôle	: -

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

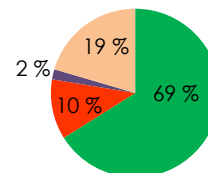
Bassin versant de Bussigny



Bassin versant de l'ERM



Bassin versant de la CISTEP



- Biens-fonds conformes
- Biens-fonds non-conformes
- Biens-fonds non conforme (mineure)
- Biens-fonds à contrôler

Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section épuration a traité 122 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface géoweb de partage de géoinformations de l'ASIT-VD.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil,

paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

La section épuration a traité 42 dossiers de mise à l'enquête, transmis par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'assainissement sont examinés et font l'objet d'un rapport déposé avec les autorisations de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE. Les relevés, calculs et simulations hydrauliques, planifiés sur trois ans (2018-2020), permettront l'élaboration d'un PGEE « version 2 ». Ce travail est indispensable et permet de s'appuyer sur des données précises, rendant efficace la gestion de la planification des travaux à entreprendre.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, grande salle et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de surveillance des accès aux bâtiments communaux, ainsi que de la gestion des accès électroniques.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et plus particulièrement les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

En vue de la mise à disposition des deux nouvelles salles de gymnastique du collège Croset-Parc, des contacts ont été pris avec les sociétés locales, afin d'optimiser l'utilisation des salles de sport disponibles à Ecu-blens, et ainsi d'offrir de nouvelles plages horaires à des sociétés sportives pour leur section junior notamment.

Gestion des salles

Nombre de locations effectives, hors occupation scolaire, effectuées durant cette année :

- Coquerellaz
 - Salle de gymnastique 321
 - Salle de rythmique 497
- Saturne
 - Salle de gymnastique 258
- Epenex
 - Salle de gymnastique 301
- Croset
 - Salle de gymnastique 257
- Pluton
 - Salle de gymnastique 290
 - Piscine 450
- Centre socioculturel (CSCE)
 - Salle de conférences Federer 159
 - Salle de conférences Apothéloz 271
 - Salle de conférences Recordon 168
 - Réfectoire 68
- Oiseau de l'Ouest
 - Salle de conférences/réfectoire 52

Centre socioculturel

Directives d'utilisation et utilisation du réfectoire

Le réfectoire, utilisé jusqu'à la fin de l'année scolaire par l'APEMS qui a déménagé à Croset-Parc, n'est dorénavant occupé que jusqu'en début d'après-midi par le Service

administratif des écoles. Il est dès lors disponible pour les besoins communaux et les sociétés locales, pour une utilisation en fin de journée et en soirée.

Des directives d'utilisation ont été établies en collaboration avec le Service administratif des écoles.

Sécurité

Le Service « Domaine sécurité, prévention et santé » de l'EPFL (DSPS) a été mandaté pour déterminer la capacité d'accueil des locaux et salles du bâtiment, ceci en fonction des normes en vigueur.

Un nouvel écran d'information a été installé dans l'entrée du CSCE. Il permet d'afficher les activités qui se déroulent dans le bâtiment, ainsi que les manifestations communales.

Site internet

En collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises et le Greffe municipal, une page dédiée aux sociétés membres de l'USL et associations de la Commune a été créée sur le site internet communal. Son contenu est le suivant :

- Formulaire de demande de location des salles et locaux communaux.
- Formulaire de demande de prestations logistiques liées aux manifestations.
- Formulaire de demande d'affichage et d'annonce des manifestations.
- Check liste pour l'organisation d'une manifestation.
- Règlements et directives d'utilisation des salles.

Gestion des manifestations

56 manifestations ont nécessité l'intervention de cette section en 2019 dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Collation offerte en début d'année à la population.
- Soirée des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Accueil des nouveaux habitants.

- *Garden-party* en l'honneur des nouveaux citoyens suisses et bourgeois d'Ecublens.
- Fête nationale.
- Rencontre entre la Municipalité et les entreprises d'Ecublens.
- Cérémonie du hissage du drapeau des JOJ 2020.
- Open Sunday.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Fête interculturelle.
- Fête de la musique.
- Fête de printemps.
- Tournoi graines de foot.
- Soirée de démonstrations de gymnastique.
- Festival Destiny
- Semaine en santé.
- Opéra de la Route Lyrique.
- Rallye de la Jeunesse d'Ecublens et de St-Sulpice.
- Abbaye de patriotes.
- Fête au Motty.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (Service des travaux, Service des bâtiments et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émise par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques (Croset-Parc).
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion des profils du système « Online », du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

La migration du système de gestion des accès et contrôle des entrées sécurisées (Exos) effectuée en 2018 nous permet de poursuivre la simplification d'utilisation pour les usagers, tout en gardant un haut niveau de sécurité des bâtiments communaux et scolaires.

Cette nouvelle technologie a permis de gérer des lieux très fréquentés (salles de conférences du CSCE) et, plus particulièrement, la porte d'entrée principale des salles qui se gère « Online ».

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 44 accès système électronique « Online » (accès principaux des bâtiments secondaires).
- 103 accès système « Offline » (à l'intérieur des bâtiments).
- 7 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

L'augmentation progressive des événements organisés par les différentes structures du CSCE et des associations nécessite une continuelle adaptation de la procédure de surveillance du bâtiment. Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec le tableau des événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances, auparavant gérée par le Service administratif des écoles.
- Analyse des rapports de surveillance.
- Collaboration et adaptation avec les différentes structures du CSCE.
- Etablissement d'une procédure, en collaboration avec les employés du CSCE, lors de l'intervention de la société de surveillance.

*Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
épuration des eaux et
développement durable*

◆ ◆ ◆ ◆